

## PLAN DE FINANCEMENT DE LA MISSION NATURA 2000 POUR LA PERIODE 2024-2026

L'an deux mille vingt-quatre, le **mardi 23 janvier à 8h30**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 16 janvier 2024 s'est réuni 8 boulevard des îles, 56000 VANNES sous la présidence de Ronan LE DELEZIR.

La Séance était publique.

### Etaient présents à la présente délibération :

M. Ronan <b>LE DÉLÉZIR</b>	Président
Mme Anne <b>GALLO</b>	1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-José <b>LE BRETON</b>	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Luc <b>LE TRIONNAIRE</b>	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Patrick <b>CAMUS</b>	4 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Paul <b>BARRET</b>	
Mme Muriel <b>CLÉRY</b>	
Mme Gaëlle <b>FAVENNEC</b>	
Mme Frédérique <b>GAUVAIN</b>	
Mme Sylvie <b>SCULO</b>	
M. Simon <b>UZENAT</b>	

### Absents excusés :

M. Thierry **EVENO**

### Etaient également présents :

Mme Morgane **DALLIC** (Responsable du pôle Ressources, Médiation et Cultures)  
Mme Sophie **GIRAUD** (Responsable du pôle Développement, Aménagement et Transitions)  
Mme Muriel **HASCOËT** (directrice)  
Mme Juliette **HERRY** (Chargée de mission charte)  
M. Ronan **PASCO** (Responsable du pôle Mer, Littoral et Biodiversité)  
Mme Sarah **ZIMARD** (Chargée de mission Education à l'environnement).  
Mme Marie **TAVENNEC** (Responsable administrative et financière)

## PLAN DE FINANCEMENT DE LA MISSION NATURA 2000 POUR LA PERIODE 2024-2026

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est opérateur Natura 2000 sur le Golfe du Morbihan (en-partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité) et la rivière de Pénerf depuis 2008.

Depuis le 1er janvier 2023, suite au transfert de compétences à la Région Bretagne, l'animation du DOCOB est financée par des fonds État transférés à la Région pour 40 % et des fonds FEDER pour 60 %.

Au regard de la taille des sites Natura 2000 concernés, des enjeux et de leur complexité, notamment sur le Golfe du Morbihan, dont le nombre d'études d'incidence augmente chaque année, l'Etat souhaite poursuivre le renforcement de l'équipe Natura 2000 du Parc entamé en 2023, en accord avec la Région qui gère maintenant les fonds FEDER.

La région Bretagne propose maintenant des conventions pluriannuelles allant jusqu'à 3 années.

Depuis cette année, la région propose également 2 types de coûts forfaitaires :

- Une option des coûts simplifiés de 15% des coûts salariaux afin de prendre en charge les coûts indirects de la structure
- Une option de coûts simplifiés de 30 % afin de prendre en charge les coûts indirects, les frais de mission, l'achat de fournitures et des prestations de services.

Au regard des missions à accomplir et de l'antériorité du Parc sur l'animation Natura 2000 sur le territoire, l'option des coûts simplifiés à 30 % semble plus intéressante pour le Parc. Après échange avec les services de l'Etat et de la Région, le plan de financement annuel proposé est le suivant :

Plan de financement	Montant	%
Part Région	33 150,00 €	20%
FEDER (60% du montant total du projet)	98 366,53 €	60%
Autofinancement	32 427,68 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>163 944,21 €</b>	

<b>TOTAL subvention :</b>	<b>131 516,53 €</b>
---------------------------	---------------------

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, les membres du Bureau Syndical décident à l'unanimité de :

- **VALIDER** le plan de financement annuel ci-dessus intégrant l'option des coûts simplifiés à 30 %, dans le cadre d'une convention de 3 ans sur la période 2024-2026

Le Président du Syndicat Mixte du Parc  
Naturel Régional du Golfe du Morbihan,

Ronan LE DELEZIR